|  |
| --- |
| Appel à contributions |
| 15ème Rencontre internationale des  LéA-IFÉ |
| *Les preuves dans les recherches collaboratives du réseau des LéA-IFÉ* |
| 20 - 21 mai 2025 |

**Modalités de contribution**

**Chaque LéA proposera au moins une contribution pour la journée plénière du 21 mai** en choisissant parmi les trois formats suivants :

* une **communication orale** et/ou un **poster** pour présenter les travaux conduits dans le LéA ou pour contribuer à la réflexion sur la thématique de la journée (voir le texte de cadrage ci-après) ;
* une **démonstration** pour présenter une ressource produite dans le LéA.

Ces contributions seront des supports à des temps de présentation et d'échanges en petits groupes, entre LéA et avec les membres du réseau.

Plusieurs sessions de communication seront organisées tout au long de la journée. Chaque LéA aura 10 minutes pour communiquer et 10 minutes pour échanger avec les autres participants.

Les échanges autour des posters et les démonstrations se dérouleront dans le cadre du forum, les participants étant libres de circuler d’une présentation à l’autre pour échanger avec les différentes équipes.

Les propositions attendues sont des contributions **co-construites** entre les membres du LéA. Elles seront présentées **à deux voix** (éducation et recherche) le jour de la rencontre.

**Le nombre de propositions est limité à une communication orale et/ou un poster et/ou une démonstration par LéA (soit 3 propositions maximum)**.

Les propositions de contribution sont à nous envoyer sous la forme d’un résumé (voir le formulaire dédié ci-après) et devront parvenir à l’adresse [lea.ife@ens-lyon.fr](mailto:lea.ife@ens-lyon.fr) **au plus tard le vendredi 21 mars 2025**. Elles seront examinées par un comité de lecture qui rendra son avis le **lundi 7 avril**. L’équipe du LéA tiendra compte des conseils des relecteurs, elle pourra être amenée à réviser son résumé, adapter son intervention ou son poster, et éventuellement à changer de format.

L’ensemble des résumés seront publiés sur [la page de la Rencontre internationale](https://ife.ens-lyon.fr/lea/manifestations/rencontres-internationales/rencontre-internationale-des-lea-ife-mai-2025) avant la manifestation. Les posters seront imprimés par l’IFÉ avant la manifestation.

|  |  |
| --- | --- |
| **CALENDRIER** | **FORMATS** |
| * Envoi des résumés des propositions : **21 mars 2025** * Retour du comité de lecture aux auteurs : **7 avril 2025** * Envoi des résumés modifiés pour mise en ligne sur le site : **21 avril 2025**. * Envoi des posters pour impression : **21 avril 2025** | * **Communication scientifique et poster** : fournir un résumé de maximum 3000 signes présentant la problématique, des éléments méthodologiques et des résultats de la recherche menée dans le LéA, ou une contribution à la réflexion sur la thématique de la journée à partir du contexte du LéA. * **Démonstration :** Fournir un résumé de maximum 3000 signes présentant une ressource. La démonstration permettra de mobiliser des éléments matériels et/ou numériques. |

**Texte de cadrage de l’appel à contribution sur la thématique de la journée**

**Les preuves dans les recherches collaborative du réseau des LéA-IFÉ**

La rencontre internationale des LéA-IFÉ 2025 mettra au travail la question de la preuve dans le cadre particulier des recherches collaboratives à l’échelle du réseau des LéA-IFÉ. Cet appel à contribution invite les membres des LéA-IFÉ à se saisir de cette thématique en lien avec leurs projets. Quel est l'intérêt de faire preuve pour un LéA-IFÉ ? Comment faire preuve ensemble ?  Quelle diffusion des preuves collectivement construites ?

Les décisions politiques cherchent de plus en plus à se fonder sur des données probantes issues de la recherche en éducation (Saussez, Lessard, 2009 ; Draelents, Revaz, 2022 ; Chkair, Wagnon, 2023). Pour autant, il n’y a pas une seule façon de définir ce que sont des données qui aient « force de preuve »[[1]](#footnote-1) (Sensevy, 2022) comme en témoignent les échanges parfois vifs entre les tenants de l’approche des pratiques fondées sur les preuves (evidence-based practice)[[2]](#footnote-2) et ceux s’inscrivant dans l’approche des preuves fondées sur la pratique (practice-based evidences)[[3]](#footnote-3). Les recherches collaboratives conduites dans le réseau des Lieux d’éducation Associés à l’Institut français de l’Éducation (LéA-IFÉ) sont fondées sur l’action conjointe entre acteurs éducatifs (enseignants, pilotes, formateurs, parents, ...) et acteurs de la recherche (enseignants-chercheurs, doctorants, …). Comment ce double ancrage contribue-t-il à penser la façon de faire preuve ?

Pour répondre à l’appel à contribution, les membres des LéA-IFÉ pourront s’emparer d’une ou plusieurs question(s) parmi celles-ci.

* Quel est l'intérêt de faire preuve ?

Que cherche-t-on à prouver ? L’efficacité d’une pratique ? La qualité d’une méthodologie de recherche, d’un raisonnement ? La qualité ou l’efficacité de la collaboration ? Autre chose ? Et qu’est-ce qu’une pratique efficace ? Une méthodologie scientifique co-construite ? Est-ce que tous les membres du LéA ont besoin de prouver la même chose ? Quelles preuves pour la communauté scientifique et pour la communauté éducative ? Est-il indispensable de prouver ?

* Comment faire preuve ensemble ?

Sur quoi s’appuyer pour construire une preuve ? A partir de quel jeu de données ? Est-ce un point de vue théorique qui est mis à l’épreuve des faits ? Des pratiques, faits ou situations pour produire des connaissances transférables ? Quel est l’intérêt des preuves co-construites en recherches collaboratives ? Quelle organisation collective est adoptée pour faire preuve ? Quel est le rôle de chacun dans cette construction collective de preuves ?

* Quelle diffusion des preuves collectivement construites ?

Quelle place est donnée à la preuve dans la diffusion des résultats ? A qui communiquons-nous les preuves que nous avons construites ? Comment les preuves sont-elles rendues accessibles ? Sous quelle forme ? Les preuves sont-elles une forme de résultat ? Comment faire face à une forme d’injonction à produire des preuves et des résultats ?

**Références**

Bryk, A. S. (2015). 2014 AERA Distinguished Lecture: Accelerating How We Learn to Improve. *Educational Researcher*, 44(9), 467-477. <https://doi.org/10.3102/0013189X15621543>

Chkair, S. et Wagnon, S. (2023). *Les données probantes et l'éducation*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur. « Pédagogies en développement ».

<https://doi.org/10.3917/dbu.sylva.2023.01>.

Draelants, H. et Revaz, S.  (2022). *L'évidence des faits. La politique des preuves en éducation*. Paris, PUF, coll. « Éducation & Société »

Saussez F., Lessard C. (2009). « Entre orthodoxie et pluralisme, les enjeux de l’éducation basée sur la preuve », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 168 | juillet-septembre 2009. <https://doi.org/10.4000/rfp.1804>

Sensevy G. (2022). « Vers une épistémologie des preuves culturelles », *Éducation et didactique* [En ligne], 16-2 | 2022. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.10415>

**Formulaire de proposition de contribution pour le mercredi 21 mai 2025**

Chaque LéA complétera autant de formulaires que de contributions soit 3 propositions au maximum (1 communication orale et/ou 1 poster et/ou 1 démonstration).

**Nom de votre LéA**

**Format de votre proposition**

communication orale

poster

démonstration

**Nature de la contribution**

contribution sur la thématique « Les preuves dans les recherches collaboratives du réseau des LéA-IFÉ »

contribution sur les travaux conduits dans le LéA

**Titre de votre proposition**

**Noms, prénoms et institutions des auteurs**

**5 Mots clés**

**Texte (**3000 signes maximum, espaces compris)

**Bibliographie** ([Norme APA](https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa) à respecter).

1. Définition du CNRTL : [Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales](https://www.cnrtl.fr) [↑](#footnote-ref-1)
2. L’evidence-based practice, issue du monde médical, cherche à prouver l’efficacité d’une pratique. Elle utilise volontiers les études statistiques, notamment avec comparaison de cohortes pour évaluer les effets d’un programme sur un groupe en le comparant à un groupe témoin aux caractéristiques équivalentes. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les practice-based evidences s’intéressent aux singularités, ont une visée compréhensive et tiennent compte des savoirs des professionnels. Il ne s’agit pas uniquement de dire ce qui peut fonctionner ou pas, ce qui est une bonne idée, mais de comprendre ce qui doit être mis en place pour que telle bonne idée ait réellement des effets positifs dans tel contexte (Bryk, 2015). Dans cette optique, on s’intéresse davantage aux variabilités (Qu’est-ce qui fait que dans tel contexte, telle pratique a tel effet ?) qu’aux moyennes (Quelle pratique est efficace, en moyenne, pour tel apprentissage ?). [↑](#footnote-ref-3)